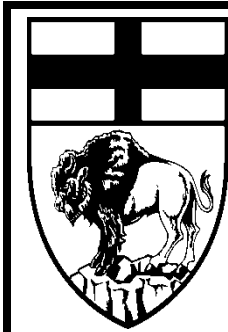


Jeudi 10 mars 2016



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 27
ET AVIS

CINQUIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. MALOWAY

(N° 201) — *Loi sur la protection des droits des acheteurs de véhicules automobiles neufs/The New Motor Vehicle Buyers' Rights Act*

M^{me} STEFANSON

(N° 203) — *Loi sur la budgétisation axée sur les résultats/The Results-Based Budgeting Act*

M. EWASKO

(N° 204) — *Loi sur la prévention de la cyberintimidation/The Cyberbullying Prevention Act*

M. SMOOK

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (conseillers des employeurs)/The Workers Compensation Amendment Act (Employer Advisers)*

M^{me} STEFANSON

(N° 208) — *Loi sur la responsabilité et la transparence en matière réglementaire/The Regulatory Accountability and Transparency Act*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

Motion de M. GERRARD

(N° 215) — *Loi sur la prévention de la violence familiale et interpersonnelle grâce à l'éducation (modification de la Loi sur les écoles publiques et de la Loi sur l'administration scolaire)/The Prevention of Interpersonal and Family Violence Through Education Act (Public Schools Act and Education Administration Act Amended)*

(M. le ministre CALDWELL — 5 min)

Motion de M. GAUDREAU

(N° 202) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (attestations médicales)/The Employment Standards Code Amendment Act (Sick Notes)*

(M. GOERTZEN — 2 min)

Motion de M. GRAYDON

(N° 205) — *Loi sur les droits et la protection des aînés/The Seniors' Rights and Elder Abuse Protection Act*

(M. GAUDREAU — 8 min)

Motion de M. GAUDREAU

(N° 200) — *Loi modifiant le Code de la route (sécurité accrue pour les cyclistes)/The Highway Traffic Amendment Act (Safer Traffic Conditions for Cyclists)*

(M. GOERTZEN — 7 min)

Motion de M^{me} STEFANSON

(N° 207) — *Loi sur la participation du Manitoba au nouveau partenariat de l'Ouest/The Participation of Manitoba in the New West Partnership Act*

(M. GAUDREAU — 8 min)

PROPOSITION

M. HELWER — Tentative de transgression liée à l'achat de tubes Tiger Dams

6. Attendu :

que des fonctionnaires ont dit à l'ombudsman que le ministre de l'Infrastructure et des Transports du Manitoba avait donné la directive à son propre ministère de préparer une présentation au Conseil du Trésor recommandant l'achat de 5 millions de dollars de tubes Tiger Dams pour l'Interlake Reserves Tribal Council au moyen d'un contrat sans appel d'offre;

qu'aucune raison ni justification valable n'a été donnée pour expliquer pourquoi le ministère n'avait pas fait d'appel d'offre dans le cadre de ce contrat à fournisseur unique étant donné que plus d'un fournisseur avaient été utilisés pour ce type de matériel par le passé;

que les renseignements fournis par le ministère n'ont pas clairement indiqué pourquoi ce matériel représentait la meilleure solution afin d'empêcher d'autres inondations dans les communautés des Premières nations visées, de garantir leur sécurité ainsi que de leur offrir du soutien et de la formation;

que, selon l'ombudsman, le ministère n'a pas effectué les recherches et les analyses nécessaires parce que l'Interlake Reserves Tribal Council lui avait déjà indiqué vouloir une marque précise de tubes remplis d'eau et qu'on lui avait donné la directive de préparer une présentation en conséquence;

que, malgré le fait que le personnel du ministère n'était pas d'accord avec l'idée de renoncer à un processus d'approvisionnement compétitif, le ministre leur a donné la directive de rédiger une présentation proposant un contrat sans appel d'offre pour les tubes Tiger Dams;

que les preuves recueillies par l'ombudsman ont révélé que les dirigeants politiques du gouvernement provincial avaient non seulement établi la directive politique dans ce cas mais qu'ils avaient également dicté la façon dont l'acquisition de matériel de lutte contre les inondations devait se faire;

que les médias a rapporté que le ministre de l'Infrastructure et des Transports ne s'excuse pas pour ce qu'il a fait et que des éditoriaux avaient jugé que le ministre est indigne de la confiance de la population et d'un poste électif et qu'ils avaient conclu que son intégrité avait été irrémédiablement entachée,

il est proposé :

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à cesser ses pratiques actuelles visant à accorder des contrats inutiles sans appel d'offre au profit d'amis et de donateurs du monde politique;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à cesser de passer outre aux conseils des fonctionnaires;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à cesser de trahir la confiance de la population et de mal gérer la province.

PROPOSITIONS — DÉBAT

1. M. SMOOK — Manque de transparence dans le choix du trajet de la ligne de transport d'énergie Manitoba-Minnesota
[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 9 min — Il reste 121 minutes.]
 2. M. PEDERSEN — Approbation sociale pour l'agriculture au Manitoba
(M. ALTEMEYER — 5 min — Il reste 123 minutes.)
 3. M^mc HOWARD — Protection d'un système public de soins de santé solide
(M. PIWNIUK — 4 min — Il reste 123 minutes.)
 4. M. EICHLER — Promesses brisées en matière de tarifs d'énergie
(M. MALOWAY — 8 min — Il reste 122 minutes.)
 5. M^mc LATHLIN — Promotion de l'égalité entre les sexes et des droits des femmes
(M^mc MITCHELSON — 4 min — Il reste 124 minutes.)
-

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M^{me} ROWAT
M. PIWNIUK
M. HELWER
M. SCHULER
M. PEDERSEN

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS

(N^o 15) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (reconnaissance des soins conformes aux traditions pour les enfants autochtones)/The Child and Family Services Amendment Act (Recognition of Customary Care of Indigenous Children)*

(amendements [3] — M. WISHART)

M. le *ministre* ROBINSON

(N^o 18) — *Loi sur la réconciliation/The Path to Reconciliation Act*
(amendé — comité)

(amendement [1] — M. GERRARD)

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 33) — *Loi sur la réforme du droit de la famille (mesures pour le mieux-être des enfants)/The Family Law Reform Act (Putting Children First)*

(amendé — comité)

(amendements [2] — M. PEDERSEN)

(amendements [2] — M. GOERTZEN)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M. le *ministre* ALLUM

(N° 2) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (faible effectif des classes)/The Public Schools Amendment Act (Small Classes for K to 3)*

M. le *ministre* NEVAKSHONOFF

(N° 5) — *Loi sur la gestion des eaux de surface (modification de diverses lois visant la protection des lacs et des terres humides)/The Surface Water Management Act (Amendments to Various Acts to Protect Lakes and Wetlands)*

M. le *ministre* ALLUM

(N° 7) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (superficie réservée aux garderies dans les écoles)/The Public Schools Amendment Act (Protecting Child Care Space in Schools)*

M. le *ministre* ALLUM

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire (cadre stratégique sur l'éducation et l'histoire des Premières nations, des Métis et des Inuits)/The Education Administration Amendment Act (First Nations, Métis and Inuit Education Policy Framework)*

M. le *ministre* ALLUM

(N° 17) — *Loi sur l'Association des enseignants du Manitoba/The Manitoba Teachers' Society Act*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* ROBINSON

(N° 4) — *Loi modifiant la Loi sur la Commission manitobaine d'aménagement de la route située du côté est (construction de la « route Freedom »)/The Manitoba East Side Road Authority Amendment Act (Constructing Freedom Road)*

(M. BRIESE — 25 min)

DEUXIÈME LECTURE

M. le ministre ALLUM

(N° 3) — *Loi sur les politiques visant à contrer la violence à caractère sexuel et le harcèlement sexuel dans les établissements postsecondaires (modification de diverses dispositions législatives)/The Post-Secondary Sexual Violence and Sexual Harassment Policies Act (Various Acts Amended)*

M. le premier ministre SELINGER

(N° 6) — *Loi sur l'appui à l'essor de la francophonie manitobaine/The Francophone Community Enhancement and Support Act*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le ministre MACKINTOSH

(N° 9) — *Loi modifiant la Loi sur le recouvrement des petites créances à la Cour du Banc de la Reine/The Court of Queen's Bench Small Claims Practices Amendment Act*

M. le ministre MACKINTOSH

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement/The Criminal Property Forfeiture Amendment Act*

M. le ministre CHIEF

(N° 12) — *Loi modifiant la Loi sur le Conseil consultatif du développement de la main-d'œuvre/The Advisory Council on Workforce Development Amendment Act*

M. le ministre ROBINSON

(N° 14) — *Loi modifiant la Loi sur le Fonds de développement économique local/The Communities Economic Development Fund Amendment Act*

M^{me} la ministre IRVIN-ROSS

(N° 16) — *Loi sur le protecteur des enfants/The Children's Advocate Act*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le ministre ALLUM

(N° 19) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (continuité de l'apprentissage)/The Public Schools Amendment Act (Continuity of Learning)*

M. le ministre NEVAKSHONOFF

(N° 20) — *Loi sur les droits environnementaux/The Environmental Rights Act*

(Recommandé par l'administrateur)

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N^o 21) — *Loi modifiant la Loi sur la santé mentale (utilisation judicieuse des forces policières)/The Mental Health Amendment Act (Better Use of Police Resources)*

M. le *ministre* CHOMIAK

(N^o 22) — *Loi modifiant la Loi électorale (nombre de signatures exigées sur les documents de mise en candidature)/The Elections Amendment Act (Signatures Required for Nomination Document)*

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

M. le *ministre* DEWAR

Que l'Assemblée législative appuie la politique économique du gouvernement.

M. SWAN

Que soient remboursés les droits payés pour le projet de loi 300 — *Loi modifiant la Loi sur la « Mount Carmel Clinic »/The Mount Carmel Clinic Amendment Act* —, à l'exclusion des frais d'impression.

MOTIONS PRÉVUES POUR LES JOURNÉES DE L'OPPOSITION

M. FRIESEN

Que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à présenter le budget provincial 2016-2017 pendant la présente session de la législature afin que les Manitobains disposent de renseignements complets et détaillés sur les finances de la province avant les élections générales du 19 avril.

M^{me} STEFANSON

Que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse que la taxe de vente provinciale de 8 % représente une augmentation d'impôt régressive ressentie le plus durement par les familles qui travaillent, qu'elle a contribué à une augmentation de la pauvreté chez les enfants et qu'en manquant à sa promesse de ne pas augmenter la taxe de vente provinciale, le gouvernement provincial n'a pas pris en considération l'effet de cette augmentation sur les Manitobains à faible revenu.